

## FORUM DE DISCUSSION EN LIGNE DE L'ICHRP SUR LES PRINCIPES DES DROITS HUMAINS ET LA REDEVABILITE DES ONG

*Une Invitation au Débat par Hina Jilani  
Présidente du Comité Directeur de l'ICHRP et  
Ancienne Représentante Spéciale du Secrétaire  
général de l'ONU pour les Défenseurs des Droits de l'Homme*

J'ai travaillé avec des ONG toute ma vie, souvent dans des contextes politiques difficiles. Durant ces dernières décennies, mon travail, et en particulier dans le cadre de mon mandat en tant que Représentante spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, m'a offert l'opportunité de me pencher sur les nombreux défis auxquels les ONG du monde entier doivent faire face pour pouvoir agir librement et mener leurs activités sans restrictions abusives.

À l'heure actuelle, les acteurs de la société civile sont confrontés à des défis innombrables, relatifs en particulier à leur légitimité, et de nombreux gouvernements continuent à entraver et harceler des ONG qui effectuent un travail légitime et important. Pour autant, comme je l'ai affirmé à plusieurs reprises dans mon rapport rédigé au titre de Représentante spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, les ONG ont le devoir de rendre des comptes, de servir les intérêts de ceux qui dépendent d'elles, et d'effectuer un travail de qualité.

Les recherches menées par l'ICHRP confirment qu'il est nécessaire de mener un débat large et ouvert sur la notion de redevabilité. Ce débat doit prendre en compte les droits humains tout en impliquant les organisations de défense des droits humains. Dans le cadre de ce Forum, nous souhaitons débattre de la façon dont les considérations relatives aux droits humains doivent influencer sur les relations respectives entre États, ONG et bailleurs de fonds. Comment les principes et valeurs des droits humains conditionnent-ils la nature et les limites des contrôles étatiques ? Quel rôle positif les normes relatives aux droits humains peuvent-elles jouer lorsque les ONG sont contraintes de travailler aux marges de la légalité du fait de restrictions abusives ?

Comment les droits humains peuvent-ils aider les ONG à composer avec les relations complexes qu'elles entretiennent avec leurs partenaires ? Quel rôle les droits humains jouent-ils quant à la façon dont les ONG s'expriment avec, pour et à l'intention du public et des causes qu'elles représentent ? Un très grand nombre de travaux ont été consacrés à la gouvernance et à la gestion des ONG : quel est le rôle joué par les droits humains en la matière ?

Les bailleurs de fonds occupent une place essentielle dans ce débat, et nous nous réjouissons à l'idée d'entendre les points de vue des organisations donatrices quant à la place qu'occupent, selon elles, les droits humains et la redevabilité dans leur travail. En particulier, comment les droits humains permettent-ils aux bailleurs de fonds de nouer des partenariats plus utiles et efficaces ?

Évidemment, les droits humains vont continuer à évoluer et ce débat ne sera jamais clos. Les dilemmes relatifs à la transparence et aux tensions tout à fait réelles qui peuvent émerger du fait des différences de points de vue entre les droits et les devoirs sont loin d'être théoriques et sont difficiles à dépasser, en particulier lorsque le niveau de surveillance du public ainsi que les attentes internes et externes sont élevés.

J'ai l'espoir qu'un grand nombre de ces questions et dilemmes pourront être traités dans le cadre de ce Forum. J'espère surtout que ce Forum permettra une réflexion ouverte et nous fournira des idées qui nous aideront à aller de l'avant.

C'est dans cet état d'esprit que je vous invite, au nom du Conseil, à participer et contribuer à ce Forum en ligne.

Bien à vous,

Hina Jilani